Affiché le



ID: 064-216404228-20220211-DEL_11_02_22_6-DE



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 11 février 2022 DELIBERATION

Rapporteur: M. Jean CONTOU-CARRERE

Secrétaire de séance : Madame Anne SAOUTER

Nombre de conseiller-e-s en exercice :

Nombre de présent-e-s : 28

Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,

33

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ

Etaient absent-e-s:

- M. Jean-Luc MARLE
- Mme Laurence DUPRIEZ

6 - CLES DE REPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin d'affiner la répartition des coûts des salaires et charges des agents dont les missions sont exercées partiellement pour les budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement, il convient d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2022 des clés de répartition comptable allant de 5 % à 15 % sur chacun de ces agents.

La proposition de clés de répartition pour chacun de ces budgets est la suivante :

PARIS Laurent	Directeur Général des Services	5 %	
CASTEX Ingrid	Direction Générale des services	5 %	
CANDELOT Gisèle	Direction Générale des services	5 %	
SAINT-CRICQ Jacques	Informatique et Réseaux	15 %	
LENDRES Anne-Marie	Population / Accueil	5 %	

Envoyé en préfecture le 16/02/2022 Reçu en préfecture le 16/02/2022

Affiché le

		ID: 064-216404228-20220211-D	
CASTILLON Séverine	Population / Courrier	10 %	ō
VIDART Régis	Entretien	10 %	o O
CORNO Sylvia	Communication	5 %	o O
SERVAT Sandrine	Ressources Humaines	10 %	o O
LOUSTAU Delphine	Ressources Humaines	10 %	o o
CASTEIGNAU Danièle	Ressources Humaines	10 %	o O
ROQUES Christine	Ressources Humaines	10 %	o O
GARCES Cathy	Directrice Juridique et Finances	15 %	ó
CAMI Véronique	Direction Juridique et Finances	5 %	
TUCOO Barbara	Finances - Contractualisation	15 %	ó
LARROUCAU Jean-Marc	Directeur Services Techniques	15 %	ó
LEFEVRE Charlotte	DST - Chargée de mission Ene	rgie 5 %	, O
BERENGUER Denise	DST - Secrétariat	15 %	ó
MENDY Philippe	DST - Bureau d'études	15 %	ó
ARROSERES Jean-Claude	DST - Bureau d'études	10 %	
LADEUIX David	CTM – Directeur Adjoint	10 %	ó
LESPONNE Christine	CTM - Secrétariat	10 %	ó
LAGARDERE Isabelle	CTM - Secrétariat	10 %	
BARLET Joël	CTM - Magasin	15 %	ó
DALL'ACQUA Cédric	CTM - Garage	15 %	ó
MARTINS Paul	CTM - Garage	15 %	ó
SUBERCAZE Didier	CTM - Maintenance voirie	10 %	ó
LACAZETTE Fabien	CTM - Maintenance voirie	10 %	ó
TOUVRON Franck	CTM - Maintenance voirie	10 %	ó
GAROS André	CTM - Maintenance voirie	10 %	ó
BERGES Christophe	CTM - Maintenance voirie	10 %	ó
LAFFATIGUE Jean-Philippe	CTM – Maintenance voirie	10 %	ó
CONDADO Gilles	CTM – Maintenance voirie	10 %	ó
POCQ Frédéric	CTM – Maintenance voirie	10 %	ó
HEUGAROT André	CTM - EOP	10 %	ó

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 24 janvier 2022,

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- ADOPTE le présent rapport,
- PRECISE que cette répartition fera l'objet de réactualisation chaque année.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 11 février 2022. Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 17/02/2022

Bernard UTHURRY

Le Maire,